

LE / PIEMONTAIS

BULLETIN MUNICIPAL

Été 2009 | Vol. 10 n° 2

ADMINISTRATION **3**

SÉCURITÉ **6**

TRAVAUX PUBLICS **7**

URBANISME **8**

SERVICES ADMINISTRATIFS **10**

RAPPELS DE SAISON **11**



MOT DU MAIRE

NOTRE JARDIN VERT

Le printemps a doucement remplacé l'hiver et avec son arrivée, les fleurs de nos parterres reprennent vie. Depuis quelques années, la Municipalité participe à Villes et Villages fleuris. Ce concours, si on peut l'appeler ainsi, a incité plusieurs d'entre nous à découvrir les plaisirs de l'horticulture et la fierté de la réussite.

Pour continuer d'embellir le jardin vert qu'est Piedmont, la municipalité s'est inscrite aux Fleurons du Québec. Ce nouvel organisme a été créé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère du Tourisme ainsi que de sociétés horticoles.

Les Fleurons du Québec ont pour objectif de reconnaître les municipalités qui améliorent leur environnement par l'embellissement horticole des lieux à la vue du public.

Les Fleurons du Québec visitent en juillet les municipalités qui se sont inscrites. Une évaluation est faite et la municipalité se voit décerner de un à cinq fleurons. Comme l'évaluation se fera à tous les trois ans, il sera possible de voir l'évolution des efforts résidentiels et commerciaux.

Je vous invite à continuer d'embellir vos plates-bandes et à profiter de l'été.

Clément Cardin, maire

L'ÉCOCENTRE

Depuis son ouverture, l'écocentre gagne en popularité. Quand on pense à tous ces déchets toxiques qui s'en allaient jadis à l'enfouissement et qui sont maintenant recyclés. Le tableau indique les tonnes métriques que les citoyens de Piedmont ont apportées à l'écocentre en 2008.

Matières diverses	86 T.M.
Branches	5 T.M.
Bois mélangés	119 T.M.
Bardeaux	47 T.M.
Métal	20 T.M.

LES DÉCHETS DOMESTIQUES

Le recyclage gagne en popularité comme le démontre les statistiques :

Tonnage envoyé au site d'enfouissement		Tonnage envoyé au recyclage	
2007	1 399 T.M.	2007	377,24 T.M.
2008	1 254 T.M.	2008	462,63 T.M.
Une diminution de 10 %		Une augmentation de 22,6 %	

LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

L'usine de traitement achemine les eaux usées dans deux étangs. La capacité des étangs est loin d'être atteinte car dans le premier étang les boues n'accaparent que 8% de l'espace et dans le second c'est 2%.

LE PONT GAGLIESI

Le ministère des Transports prévoit construire en 2010 un nouveau pont au sud du pont Gagliesi. Ce projet est évalué à 4,2 millions \$.



LE PONT SUR LA RUE ROBERT

À l'été 2009, le ministère des Transports du Québec reconstruira le viaduc sur la rue Robert. Il est bien entendu que ces travaux occasionneront certains problèmes de circulation, mais la Municipalité travaillera conjointement avec le ministère pour minimiser les inconvénients.

Administration

LE PARC LINÉAIRE ET LE CORRIDOR AÉROBIC

Le vélo constitue certes un bon moyen de garder la forme. Pour rouler en toute sécurité, vous pouvez emprunter le parc linéaire Le P'tit Train du Nord et le Corridor aérobic. **L'accès à ces pistes cyclables est gratuit.**

L'EAU POTABLE

La belle saison qui commence ne devrait pas être un prétexte aux arroseurs compulsifs (entrée de garage, pelouse, etc.) pour gaspiller cette ressource naturelle. Une pelouse en santé ne nécessite que peu d'arrosage. De plus, il existe des graminées qui demandent peu ou pas d'arrosage.

La municipalité planifie les besoins en eau potable pour les années futures en tenant compte de l'augmentation de la population et non du gaspillage.

JEUX DU QUÉBEC

Nous tenons à féliciter **Monsieur Félix Laliberté** pour sa participation à la 44^e édition des Jeux du Québec, Monsieur Laliberté s'est distingué en ski alpin.



MAIRE D'UN JOUR

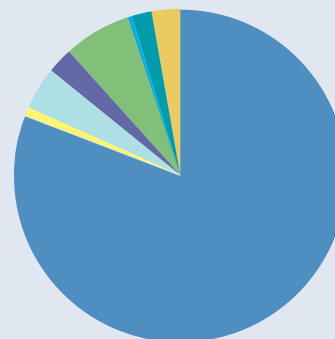
La tradition se poursuit et en février dernier l'assemblée du Conseil a été co-présidée par le maire d'un jour, Monsieur Tristan Boucher, 10 ans.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

En novembre prochain, des élections municipales auront lieu. Si vous pensez poser votre candidature, assurez-vous auparavant de répondre aux exigences et aussi sur la manière de soumettre votre candidature.

Le site web du ministère des Affaires municipales fournit tous les renseignements nécessaires: www.mamrot.gouv.qc.ca/electionsmunicipales/jepose/pose.asp

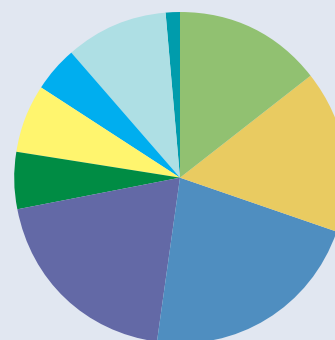
RÉSULTATS FINANCIERS 2008



REVENUS

● Taxes	4 507 198 \$
● Tenant lieu de taxes	42 863 \$
● Transferts	234 279 \$
● Services rendus	145 925 \$
● Droits de mutation	385 704 \$
● Amendes	2 046 \$
● Intérêts	97 312 \$
● Autres	150 415 \$

TOTAL 5 565 742 \$



DÉPENSES

● Administration	762 524 \$
● Sécurité publique	840 535 \$
● Voirie	1 149 916 \$
● Hygiène du milieu	1 046 586 \$
● Urbanisme	294 925 \$
● Loisirs	350 255 \$
● Intérêts	233 574 \$
● Remboursement dette	525 544 \$
● Investissement	62 738 \$

TOTAL 5 266 597 \$

Total des revenus:	5 565 742 \$
Total des dépenses:	5 266 597 \$
SURPLUS:	299 145 \$

Sécurité

URGENCES – AMBULANCE – POLICE – POMPIERS – SÉCURITÉ CIVILE

Composez le 911 lorsqu'une situation nécessite l'intervention des services d'urgence (accident avec blessé(s), acte criminel en cours, malaise grave et incendie). Si vous avez composé le **911** par erreur, **ne raccrochez pas**. Expliquez l'erreur au préposé. Cela évitera de déplacer un véhicule d'urgence inutilement.

RECOMMANDATIONS SÉCURITAIRES POUR LES AUTOMOBILISTES

- Si le nid-de-poule est inévitable, ne freinez pas dans un nid-de-poule. Mieux vaut relâcher la pédale de frein avant l'impact, car une roue bloquée subit toujours plus de dommages qu'une roue en mouvement.
- Tâchez de ne pas circuler sur les accumulations d'eau, car celles-ci peuvent dissimuler de profonds nids-de-poule.
- Maintenez une bonne distance entre votre véhicule et celui qui vous précède.
- Un pneu trop gonflé ou trop mou risque de vous causer davantage de dommages au contact d'un nid-de-poule.
- Si vous êtes « passé » dans un nid-de-poule, il vous est conseillé de faire vérifier le parallélisme des roues, car s'il y a dérèglement, les pneus subiront une usure rapide et prématurée.

NUMÉROS UTILES

Canutec, transport de matières dangereuses (urgence)	613 996-6666
Centre anti-poison	1 800 463-5060
Drogue- aide et référence	514 527-2626
Centre de prévention suicide Le Faubourg	450 569-0101
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Suicide Action	514 723-4000
Tel-aide	514 935-1101
Tel-jeunes	1 800 263-2266
Sûreté du Québec	310-4141
GRC Saint-Jérôme	450-431-1331
Info-Santé	811
Hydro-Québec (pannes)	1 800 790-2424

Travaux publics



INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

Au début d'octobre, des techniciens vérifieront les bornes-fontaines. Il faut s'assurer du bon fonctionnement des bornes-fontaines en cas d'incendie.

TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Comme à chaque année, des travaux de pavage redonneront une nouvelle couche d'asphalte. Ainsi des sections des rues des Pins, de la Corniche, des Carrières et des Neiges recevront une nouvelle couche d'asphalte.

Les travaux entrepris l'automne dernier sur les rues Du Bois, des Sapins et Gérard seront complétés à la fin mai.

RINÇAGE DE L'AQUEDUC

Le travail s'effectuera dans les deux premières semaines du mois de mai entre 8 h et 17 h.

Si le rinçage a lieu dans votre secteur, nous vous invitons à ne pas boire l'eau du robinet ni à utiliser votre lave-vaisselle ou votre lessiveuse. Une fois que le rinçage est terminé, il faut faire couler l'eau avant de l'utiliser. Si, lors d'une lessive subséquente, une tâche apparaissait sur un vêtement, vous pouvez obtenir de la municipalité un détachant. Il faut appliquer le produit avant de faire sécher les vêtements.



TROTTOIR SUR LA RUE PRINCIPALE

Un trottoir en béton sera aménagé sur la rue Principale entre la rue Du Bois et le chemin Forget.

ABRIS POSTAUX

Deux nouveaux abris postaux seront aménagés au cours de l'année.



Urbanisme



NOUVEL EMPLOYÉ

Pour appuyer l'urbaniste, Madame Nathalie Legault, un inspecteur en bâtiment, Monsieur Éric Tremblay s'est joint à l'équipe. Son travail consistera à émettre les permis de construction et de rénovation; le technicien verra aussi à sensibiliser les citoyens au respect de la réglementation.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Les fosses septiques doivent être vidangées à tous les deux ans. Vous devez faire parvenir une copie de la facture à la municipalité comme preuve que la vidange a été faite.

PLANTATION DE 500 ARBRES

La Municipalité procédera à la plantation de 500 arbres sur le terrain où sont situés les puits d'approvisionnement en eau potable. Ces arbres serviront à compenser pour les émissions de gaz à effet de serre produites par le parc automobile de la municipalité.



LA FOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

La foire de l'environnement aura lieu le 6 juin sur le site de la gare. Plusieurs activités sont prévues:

- Bricolage pour les enfants avec des matières recyclables.
- Expositions des bricolages réalisés avec des matières recyclables par les élèves de l'école Marie-Rose.
- Présentation de l'activité réalisée par le centre de la petite enfance De La Vallée.
- Démonstration du système éco-pluie pour recueillir les eaux de pluie.
- Protection des berges et leur renaturalisation.
- Compost, paillis, sacs réutilisables, repousses d'arbres.
- Vente de fleurs. Le caisson de fleurs sera à 2,50 \$.



Services administratifs

Dans ce numéro du Piémontais, nous vous présentons les services administratifs.

Les services administratifs se composent de deux grandes divisions: la division du greffe et la division des finances.



DIVISION DES FINANCES

Cette division contrôle les opérations financières de la Municipalité. Elle fournit le soutien nécessaire aux autres services municipaux pour la gestion et le suivi des opérations, dans un souci d'équité et de transparence.

Revenus, dépenses et évaluation

Le personnel voit à la perception des taxes et des autres sources de revenus de la municipalité ainsi qu'aux suivis des dépenses en plus de fournir l'information aux citoyens.

DIVISION DU GREFFE

Le personnel de la division est responsable de la préparation et du suivi des séances du conseil municipal ainsi que des comités de gestion.

Les documents légaux, (contrats pour acquisitions, ventes, servitudes, baux) sont préparés (coordonnés) par le personnel de la division qui voit aussi à la rédaction des règlements municipaux. Le personnel répond aux réclamations ainsi qu'aux demandes d'accès à l'information.

D'autres tâches ponctuelles viennent aussi s'ajouter comme la préparation des élections municipales.

Un suivi est fait pour assurer l'application du rôle triennal d'évaluation de la MRC des Pays-d'En-Haut. Le rôle d'évaluation est tenu à jour sur le site Web de la Municipalité pour offrir des données précises à ceux qui doivent le consulter. Le personnel responsable voit aussi à la vente pour non-paiement de taxes.

Comptabilité et budget

En collaboration avec les autres directions, la responsable s'occupe de l'élaboration des budgets d'exploitation et d'immobilisation ainsi que de leurs suivis. La préparation des états financiers relève aussi de ce département. La rémunération du personnel de la municipalité, le paiement des fournisseurs, la gestion des règlements d'emprunts et du service de la dette font partie des tâches.

Rappels de saison

ABRI TEMPO

Les abris (toile et structure) doivent être démantelés depuis le 1^{er} mai.

STATIONNEMENT

Il est toujours interdit de stationner dans la rue ou sur l'accotement.

ARROSAGE

Une pelouse bien entretenue nécessite peu ou pas d'arrosage. Si vous devez le faire, vous le pouvez dans les plages horaires suivantes: de 20 h à 23 h pour les adresses portant un chiffre pair, les jours pairs du calendrier, les adresses portant un chiffre impair, les jours impairs du calendrier. Il n'est jamais permis d'arroser son entrée de garage.

BRANCHES

Le déchiquetage des branches a débuté dans la première semaine de mai. Les branches doivent être déposées sur l'accotement dans la première semaine du mois. Des branches bien cordées facilitent le travail des employés des Travaux publics. Les branches dont le diamètre est supérieur à 10 cm (4 pouces) ne peuvent être déchiquetées.

VENTES DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées à deux occasions:

- Une vente communautaire le 20 ou le 21 juin selon la température à la gare de Piedmont.
- Une vente à votre résidence les 6 et 7 septembre.
- Dans les deux cas, il faut obtenir un permis.

PITOUS ET MINOUS

Plusieurs citoyens se plaignent des cartes de visite laissées par les chiens errants ou accompagnés par leur maître. Pour les chiens errants, vous pouvez rejoindre le **service canin au 450 227-2768**.

Si vous promenez votre chien, vous devez le tenir en laisse et ramasser les traces du passage de la bête.

OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRENEURS

Vous démarrez une entreprise? Vous songez à prendre de l'expansion? Le Centre local de développement des Pays-d'En-Haut peut vous aider et vous conseiller.

Voici leurs coordonnées :

Centre local de développement des Pays-d'En-Haut

1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle
450-229-6637, poste 113

www.cldpdh.org
info@clpdh.org



SEMAINE D'EMBELLEMENT DU 11 AU 18 MAI

Collecte des objets encombrants et des découvertes lors du ménage de votre terrain.

- Pas de matériaux de construction
- Pas de déchets domestiques dangereux

UN PEU D'HISTOIRE...

LES ÉPLUCHETTES DE BLÉ D'INDE D'ANTAN

Ce sont les Amérindiens qui ont fait découvrir le blé d'Inde aux habitants de la Nouvelle-France. Ces derniers ont adopté le blé d'Inde pour leur alimentation. Lors de la récolte, il fallait faire une corvée pour éplucher les épis pour pouvoir les conserver pendant la saison froide. Pour rendre le travail plus intéressant, on divisait le groupe des éplucheurs entre hommes et femmes et chacun avait son tas à éplucher. Un épi marqué de rouge était dissimulé dans chaque tas. Celui et celle qui trouvaient l'épi rouge étaient désignés le roi et la reine de l'épluchette. On soulignait la fin du travail par une fête.



RÉDACTION ET COORDINATION

Michel Larose, Nathalie Legault

CONSEILLÈRE RESPONSABLE

Claudette Laflamme

CONCEPTION ET IMPRESSION

Tapage communication, Groupe DOMCO

HÔTEL DE VILLE

670, rue Principale,
Piedmont, Québec JOR 1K0
450 227-1888
info@municipalite.piedmont.qc.ca
www.municipalite.piedmont.qc.ca

GARAGE MUNICIPAL

568, boul. des Laurentides
450 227-3983 (entre 8 h 30 et 16 h 30)
Urgence : 514 851-9650

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

GILBERT AUBIN, directeur général
gilbert.aubin@municipalite.piedmont.qc.ca

CLÉMENT CARDIN, maire de Piedmont
cabinetdumaire@municipalite.piedmont.qc.ca

ROBERT DAVIS, directeur des travaux publics
travaux.publics@municipalite.piedmont.qc.ca

NATHALIE LEGAULT, directrice de l'Urbanisme
n.legault@municipalite.piedmont.qc.ca

ÉDITH GROULX, directrice des Loisirs
loisirs@municipalite.piedmont.qc.ca

SYLVIE DUPUIS, directrice des Finances
finances@municipalite.piedmont.qc.ca